

Consultation hybride (présentiel - distanciel) du conseil d'administration
du 12 mars 2024

Délibération n° 9 du 12/03/2024

Concession de logement

Délibération

Il s'agit de faire adopter par le conseil d'administration une décision de fin d'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service. Cette décision concerne M. Michel Sammour, agent d'astreinte, logé à la résidence universitaire Delorme à Marseille. Elle prend effet à compter du 31 décembre 2023.

Vote

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25



Fabienne Blaise

Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
Région académique Provence Alpes Côte d'Azur